

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 23

Artikel: Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson :
(histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-
Vaud) : [suite]

Autor: Othon, de Grandson
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204288>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le peuple pleurait en lui le chantre de la liberté, de la patrie et de la gloire. L'héritage qu'il laissait était ce recueil de chansons dont nous ne paraissons pas assez, aujourd'hui, apprécier la richesse. Certains en font fi, par une sorte de pernicieux dilettantisme pour des trésors énervants et souvent vains ».

Bénis ton sort. Par toi, la poésie
A d'un grand peuple ému les derniers rangs.
Le chant qui vole à l'oreille saisie
Souffla tes vers même aux plus ignorants.
Les orateurs parlent à qui sait lire :
Toi, conspirant tout haut contre les rois,
Tu mariais, pour amener les voix,
Des airs de vieille aux accents de la lyre.
Adieu, chansons ! etc.

Un mal précieux. — Un médecin est appelé en consultation par un gros financier qui se croit atteint d'une maladie du foie.

Le docteur ausculte, palpe son client.

— Je remarque, dit-il, une protubérance anormale dans la région du cœur; il faudra la réduire.

— C'est mon portefeuille, docteur, enlevez-en le moins possible.

Une épreuve. — Dans un bal, au beau milieu d'un quadrille très animé, un danseur sort presqu'automatiquement une tresse de sa poche.

— A qui la tresse ? fait-il.

Toutes les danseuses de porter aussitôt leur main à leur chevelure. Le monsieur était renseigné.

Le Festival à la Cathédrale.

C'est donc samedi et dimanche prochains qu'auront lieu, à la Cathédrale, les grands concerts du *Festival vaudois*, de Jaques-Dalcroze. Avec quel plaisir ne va-t-on pas entendre la *Marche vaudoise*, de l'acte de Moudon, d'allure si martiale, ainsi que la *Prière patriotique*, que tous les enfants de nos écoles ont apprise. Ce dernier morceau sera accompagné par l'orgue à la première strophe, par les orchestres à la deuxième et par l'orgue et les orchestres réunis à la dernière strophe. L'effet de cette gradation promet d'être superbe sous les voûtes sonores de notre vieil édifice.

Est-il nécessaire de rappeler les belles mélodies de l'acte de Lausanne, la chanson des *Vieux de mai*, celle du *Feuille* et du *Printemps*; puis dans les actes de Rolle et de l'Alpe les appels à la liberté qu'entrecourent les plus beaux de nos chants patriotiques ? Qui ne voudrait entendre encore une fois les entrées orchestrales des ballets

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

9

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)¹

CHAPITRE VII (suite).

BIEN MAL ACQUIS NE PROFITE PAS

A peine a-t-il fait cinq ou six cents pas, qu'il se voit enveloppé; au même instant la bannière de Grandson est déployée; et Mielwil², écuyer d'Othon, saisissant la bride de son cheval, lui dé-

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

² Mielwil, ou Melwil, gentilhomme Ecossois, qui charmé des qualités héroïques de Grandson, quitta sa patrie pour s'attacher à la fortune de ce seigneur. Mielwil succéda à Archibald dans la confiance de son maître; et les rapports de son nom avec celui d'une ancienne famille de Grandson, peuvent faire conjecturer qu'elle descend de ce brave et fidèle écuyer.

des fleurettes, l'alerte marche du *Drapeau vaudois* et les accents empoignants de l'apothéose aboutissant à la mélodie sereine et puissante de notre *Cantique suisse* ?

Les concerts des 15 et 16 juin feront revivre à la foule les inoubliables journées de 1903, à Beaulieu.

Lo peindu de Misèricoàrdès.

(Patois gruyérien.)

Di maufftà, eind a tot dzoua zou zâ et n'eind arê adî. Ma on dzoua d'ora, les avocats l'est fant à passâo po fou; tandi que dein le villo teimps la djustize ne manè râovet pâo avui les vouldés, les laôrés, les fetse-fû, les laôstos, les bregands et tota ha ripôpé des vau-reins; pè la mau que adon li avi dza prou de vaurenisse!

— Li fasi rein bon allao à la Chietta à tsavau d'on mandzo de remasse, kemein Catillon dizâ de Velavloâ, se on ne voleit pâo fithre chuplyaô, ruthi, braotaô chu on tsiron dès fagots.

Ah! roudzei les ratès! fazeit pâo meillâou allâo robâo 'na sêse ou bou, ou bein lyettaô ôtyè que n'aveit pâo su s'ein sauvaô: dis fayès, dou bou, dou fre et autres légumes; pèce que se le gabelou lou posâovet dussu son grapin, irant adî prou sûre de faillei n'ein passâo ouna grise!

Ou dzoua d'ora la djustize et les leis sont kemeint dis teillès dèzoragnès: les pititès motsès sont pressès dou teimp que lès grossès paôssont à travè: lès gros laôvres fant tot parè.

Mao! credouble! n'îret pâo dainche que les affère allâovant dein le villo teimp.

Nouhès anhyans savant prou roungi les deits à hous que lès avant trud grands, et dis coups mè tyè lès deits... Li avi onco la tortura avui totès ses inveinhyons de bregandaôdzo: le croton, le fû, la rya, les peids, les botinès de fè, et bein dis autres dèmoris. Tot fret ein âtre po fère avouâ on pouro accusâ que n'îret pao zou lyettaô su le fait.

Ma le plie soveint le coupaôblio fret condanâo à fithre peindu court-et-net is fortsès. Portant, se ouna grahyâza le demandaôvet ein mariaôdzo, ou bein se oun aèmi voli allâo à sa pliaêshe (cein qu'îret prou râo, dza adonc), stice îret dèlevraô; cein que n'impatsivèt pâo de veire kotyès yaôdzo on pouro peindu sè brinaô à l'ouvrâ ein atteindant que les corbès vinient le revouêdre.

A Furboua, les fortsès irant à Misèricoàrdès et dou teimps ein teimps on pouro maufftà qu'aveit fitchi mè tyè le naô dein les affères dis au-

clare qu'il est prisonnier, en lui demandant son épée.

« Ce n'est point ici le ravin de Cheires, dit alors Othon, en s'approchant la visière haute de son capif; c'est *au vû* et *au sù* de tout le monde, c'est de plein jour que Grandson, qui se venge en chevalier, va reprendre ce qu'on osa lui ravir ».

Et sans s'arrêter aux impuissantes fureurs de Gérard, il ordonne à Mielwil de le conduire sur l'heure à la tour d'Aubonne, en évitant toutefois Moudon.

A peine cet ordre est donné, qu'Othon s'éloigne avec la rapidité de l'éclair; il vole où la vengeance l'appelle.

On se figure le désespoir du sire d'Estavayer, contraint de céder à la force: il redouble, en voyant Grandson prêt à joindre Catherine, dont l'escorte fuyant en désordre, au seul nom du chevalier, jette *fleurs et rubans de nocés* pour se réfugier parmi des groupes de fâneurs, occupés à faire les foins dans la plaine.

La dame d'Estavayer venoit de mettre pied-à-terre, à l'ombre de quelques arbres, sous lesquels elle attendoit le retour de son époux, lorsqu'un cri de terreur qui fait retentir autour d'elle le nom de Grandson, cause la déroute de son escorte: elle demeure bientôt seule avec son père, ses femmes, et le peu de serviteurs que le Baron amène de Belp.

A la vue d'Othon, l'effroi, la douleur et l'indignation agitent Catherine au point qu'elle est prête à

très dzeins, fret forhyi d'allâo bailli à goutaô is corbès...

On yaôdzo on certain drôlo, à nom Gaôla-bon-teimps, que liaveit robaô on tro de lein (ma fant tot dre: avui onna vatsè ou bet) l'est zou condanâo à la potence de Misèricoàrdès. Allâovet tot djusto à la danthe de la coârda ein compaigne dou borriau et dis dzudzo quand reincontret son aèmi Taôdied de paè Bifod qui li dit:

— Yô vaô-tho avui hou moncheus ?

— M'ein vé tantyè à Misèricoàrdès mohraô les fortsès à stous curiâs; li oudrè-tho por mè tè? car su tant malameint pressâo de travau; tè paoyèri bein.

— Oh tyè ouï, portiet pâo, gaillaô bein, que repond Taôdied cein sè dotaô de rein.

— Stice vout allâo por mè avui vo: voli-vo conseinti, moncheu le dzudzo?

— Eh! bein *amen*, que rèpond le dzudzo, qu'aveit étudaèyî le latin.

Et Gaôla-bon teimps s'ein retoarnet à l'othau ein rizeint tandi que Taôdyet montaôvet le seindèi de Misèricoàrdès. Arrouvaô lé, li fant à montaô l'êchila, li paôssont 'na coarda ou cou et zoup... avaut!... Ma... crac... le lein trosset et nouhron pouro lulu tchi baô paf! et frèzet les boûs de ses schôrkès. Dè colère, sè virat contre lès dzudzo et lou dit d'on ton de rèproudzo:

— Ora! vuityidès avui vouhès manèirès de fous et vouhès bâgra de lein puri, mes galochès sont frèzaôyès!...
P. BOVER.

Légitime curiosité. — En tribunal on annonce la cause d'un inculpé qui a déjà subi cinq ou six condamnations.

— Monsieur le président, fait-il, je demande le renvoi à huitaine; mon avocat est malade.

— Mais vous avez été pris en flagrant délit, les mains dans le gousset du plaignant. Que pourrait donc votre avocat pour votre défense?

— Justement, monsieur le président, je serais curieux de l'entendre.

Les noirs et la petite vérole. — Comme mesures contre la propagation de la petite vérole — on en a fait tout récemment l'expérience dans le canton de Soleure — nous ne connaissons guère que la vaccination des bien-portants, l'isolement immédiat des malades et la désinfection des lieux et vêtements.

Certaines peuplades de l'Afrique ont un autre moyen. Quand un homme est atteint de la petite vérole, ils l'enferment dans sa cabane et mettent le feu à celle-ci.

s'évanouir entre les bras de son père. Ce spectacle étoit fait pour désarmer l'amant le plus irrité. Grandson s'arrête; il contemple pendant quelques instans cette beauté qui lui fût si chère: à mesure que les roses s'effacent sur ces joues charmantes, le ressentiment s'éteint dans son cœur, le reproche expire sur ces lèvres; et sa jalousie prend un caractère plus tendre. C'est avec une émotion que trahit le son de sa voix; c'est en s'efforçant de dérober à l'épouse de Gérard quelques larmes, que, l'abordant d'un air soumis et respectueux, Othon prononce ce peu de mots:

« Ne craignez rien, Madame... telle que puisse être l'injure dont le cœur de Grandson a été navré, il n'oubliera jamais ce qu'un chevalier doit à votre sexe... et jamais un vieillard n'aura à se plaindre qu'il ait abusé de sa faiblesse pour l'insulter. Mais... l'épouse de Gérard n'a plus de loix à me prescrire. Je vais conduire en lieu sûr des prisonniers que je dois au sort des armes; et Monsieur votre père aura le loisir de m'expliquer à Echallens, les raisons qu'il a pu avoir pour disposer en faveur d'un autre, de ce qu'il m'avoit promis de plein gré ».

Après ce discours, Othon aide sa captive à remonter à cheval; et le baron se contente de lui répondre que, pour lui rendre la liberté de disposer de sa fille, il n'a pas voulu le laisser manquer de motifs. Ensuite de ce peu de mots, de part et d'autre, on prend en silence la route de Payerne à Echallens.

C'est radical ; mais un peu raide tout de même.

L'appétit vient en mangeant.

(Vieille chanson à chanter entre la poire et le fromage.)

A faire une chansonnette,
Je me sens peu disposé ;
A chaque mot, je m'arrête
Et me trouve embarrassé.
Mais ne perdons pas courage
Pour ce début affligeant,
Car, nous dit un vieil adage,
L'appétit vient en mangeant.

Aux plaisirs d'amour, Hortense
Assez longtemps résista ;
Damon, par son éloquence,
Fit si bien qu'elle y goûta.
Depuis ce temps, la coquette
Chaque mois change d'amant,
Et prouve qu'en amourette
L'appétit vient en mangeant.

Dans les nœuds du mariage
Laure à regret s'engagea.
Hélas, à peine en ménage,
Son jeune époux expira.
Elle en choisit un deuxième,
Qui mourut au bout d'un an.
Elle en est à son troisième...
L'appétit vient en mangeant.

D'être, au prétoire, honnête homme,
Bobinard s'était flatté ;
Il voulait qu'on le renomme
Partout pour sa probité.
Mais, en endossant la robe,
Il prit grand goût à l'argent.
Il n'est plus toujours très... probe
L'appétit vient en mangeant.

Négociant, dans sa boutique,
Financier, à son comptoir,
Font affluer la pratique,
Sans grand-peine ou grand savoir.
Par d'habiles artifices,
Leurs profits vont augmentant,
Car, en fait de bénéfices,
L'appétit vient en mangeant.

Une voix semble me dire
« Ne fais pas tant de couplets
» Plus le censeur en va lire,
» Plus il va lancer de traits. »
A ma verve poétique
J'impose un silence urgent,
Puisqu'on dit qu'à la critique,
L'appétit vient en mangeant.

Le premier dessein d'Othon avait été de conduire à Grandson la dame d'Estavayer ; mais un sentiment délicat des égards et des convenances qu'exigeait sa position, s'étant réveillé à sa vue, il veut que l'asile le plus respectable la rassure sur ses intentions. C'est sous la sauve-garde de la dame de Monfaucou qu'il va la placer ; et satisfait des tourmens que l'incertitude doit causer à son rival, il cherche à prévenir non-seulement les alarmes de Catherine, mais aussi les conjectures hardies que peut se permettre un monde malin. L'attitude respectueuse, les déférences de Grandson, tout en lui exprime les égards dus au sexe, ainsi qu'au rang de la dame d'Estavayer ; tandis que sa contrainte auprès d'elle, et le silence dédaigneux qu'il observe, lui apprennent ce que Catherine de Belp a perdu dans son opinion. Toutefois, les regards du Chevalier, chargés d'une tristesse profonde, et quelques soupirs mal étouffés, sont des garans assez sûrs que son cœur est toujours le même. Ainsi sa conduite bizarre rassemble le respect et le mépris. Ainsi la triste Catherine se voit à la fois l'objet de l'amour et de l'outrage. L'un et l'autre sont aperçus, ou plutôt sentis : mais si l'étonnement d'être encore aimée, n'est pas sans douceur pour l'épouse de Gérard, il ne lui est plus permis de jouir de rien, elle doit craindre de s'y livrer.

Dependant ces soupirs et ces regards ont rendu aux deux amans, avec la faculté de s'entendre, la certitude de s'aimer encore ; de s'aimer toujours...

Un homme rangé. — Le président du tribunal au cafetier Pintot, témoin à décharge :

— Vous dites que le prévenu est un homme rangé ?

— Oui, môsieu le président, tout ce qu'il y a de plus rangé ; je puis même dire que je ne connais pas de vie plus ordonnée que la sienne, c'est réglé comme du papier à musique. Ainsi, depuis douze ans que je le connais, il n'a jamais manqué de venir prendre son apéritif chez moi, ponctuellement à moins dix ; à 2 heures, il faisait son jass en sirotant son café ; le soir, à 8 heures, je lui servais ses trois premiers décis ; deux heures après, il commençait à avoir son plumet et, à onze heures et demie, je l'aidais à monter son escalier.

Soulagement. — Un brave facteur, souffrant de rhumatisme, est obligé de garder quelques jours la chambre.

Lors de sa première sortie, un ami le rencontre et lui demande comment ça va.

— Eh bien, ça va mieux ; j'ai pris des bains de fumigations, j'ai payé mes impôts ; cela m'a bien soulagé. Encore deux et j'espère pouvoir reprendre mon service.

— Encore deux... impôts ?

— Oh ! non, non, c'est assez comme cela ; deux bains.

La fête de bébé. — Dis, bébé, que veux-tu pour ta fête ?

— Un chemin de fer ; mais, tu sais, un vrai... un chemin de fer qui déraille.

Un remède infallible. — Un brave homme souffrait horriblement d'un cor au pied. Il s'en va, en désespoir de cause, chez un pharmacien.

— Oh ! bien, j'ai votre affaire, fait celui-ci. Voici une pommade infallible pour faire passer les cors en quelques jours et à tout jamais.

— Vraiment, c'est aussi énergique que ça ? Et y ne reviennent plus ?

— Plus du tout, je vous dis. Il y a vingt ans que notre juge use de cette pommade et il n'en veut pas d'autres.

— Alors donnez-m'en pour 10 centimes.

La livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Sainte-Beuve historien du général Jomini, par Frédéric Barbey. — Magie noire. Roman, par J. Hudry-Menos. (Seconde partie.) — Les procès de M. de Montyon dans le canton de Vaud, par A. de Molin. (Quatrième et dernière partie.) — L'Allemagne et les Allemands vus à tra-

Si la décence exige que la route se fasse tout d'une traite, l'amour en fait supporter la fatigue ; il en abrège la longueur ; et l'enchantement de ce muet entretien efface toutes les peines passées.

Le silence profond de la nuit, la douce clarté de la lune, le charme secret d'être ensemble, tout rappelle à ces voyageurs des tems plus heureux.

Gérard de Monfaucou, châtelain d'Echallens, s'entretenoit paisiblement avec le bon abbé Gottofrey, de la dernière croisade, dans laquelle son bisayeul, blessé sous les yeux de Philippe-Auguste, au siège d'Acre, se distingua fort. Pendant cette conversation, sa laborieuse épouse achevoit en silence sa quenouille ; et la lumière que les éclaircit étoit la seule qu'on aperçut dans le château d'Echallens, lorsque l'arrivée de Grandson vint y répandre l'alarme. Averti qu'il étoit accompagné de la dame d'Estavayer et de son père, mais bien éloigné de soupçonner le motif d'une aussi étrange visite, le maître du logis fut au-devant d'eux jusques à la porte du château, et la dame de Monfaucou qui les attendit chez elle, les reçut avec cette politesse qui semble garantir à l'étranger, l'accueil qu'il a droit d'attendre, sans lui faire rien espérer au-delà.

— Madame, lui dit le baron de Belp, nous aurions bien des excuses à vous demander si notre importunité étoit volontaire. Mais nous serions actuellement au château d'Estavayer, si le sire de Grandson n'eût jugé à propos d'interrompre notre route ; et c'est à lui à se charger de l'embarras que ses

vers la littérature française, par Fernand Baldensperger. — Un peintre de batailles pacifiste, par Michel Delines. (Seconde et dernière partie.) — Histoire des tems passés. Le Saint-Gothard. Roman, d'Ernest Zahn. (Troisième et dernière partie.) Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique. Bulletin littéraire et bibliographique. — Table des matières du tome XLVI.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 1, Lausanne

Devinette.

Une seule réponse juste au problème des bœufs, posé dans notre numéro du 25 mai, nous est parvenue, celle de M. Ch. Brélaz, boul. de Plainpalais, 28, Genève, qui indique 5 bœufs, et à qui la prime est naturellement édue.

Voici encore un problème, celui des

Trois maris jaloux

Six personnes formant trois couples de mari et femme doivent traverser une rivière. Elles n'ont pour cela qu'un petit bateau à 2 places et, difficulté plus grande, les maris sont si jaloux, qu'aucun d'eux ne permet à sa femme d'être, même un instant, là où d'autres couples ou maris se trouvant si lui-même n'y est aussi. — Comment procéder pour effectuer le passage dans ces conditions ?

PRIME : 1 volume, *Causeries du Conteur*, 1^{re} série (illustrée). — Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

Antoine, à Lausanne. — L'été est la saison des tournées. Lundi soir, nous aurons M. Antoine, directeur de l'Odéon, accompagné de quelques-uns de ses meilleurs artistes. Il nous donnera *Le Marché*, de H. Bernstein, pièce en 3 actes. Commencement de rideau, *La Recommandation*, 1 acte de M. Max Maury. — C'est une occasion unique, à ne pas manquer.

Ceux qui souffrent d'insomnie

doivent en premier lieu éviter toutes les boissons excitantes, donc aussi le café qui active les fonctions du cœur et qui excite le système nerveux et celui des vaisseaux sanguins. La science a depuis longtemps confirmé ces faits. Celui qui doit renoncer au café à cause de l'insomnie, n'est cependant pas obligé de se priver d'une jouissance à laquelle il tient, car le café de malt de Kathreiner lui procure un succédané avantageux à tous égards. Tout d'abord il ne nous prive pas du sommeil. Son arôme agréable, semblable à celui du café, son goût doucement aromatique et son action bienfaisante le mettent au premier rang des aliments recommandables.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATIO, successeur.

prisonniers peuvent vous causer.

Le sire et la dame de Monfaucou, encore plus étonnés de ce discours du Baron que de sa visite, se bornent à lui repliquer avec une politesse froide, que, telles que fussent les circonstances qui le conduisoient chez eux, ils desiroient le recevoir assez bien pour qu'il n'y eut pas de regret.

Dès que Grandson se voit en liberté de parler, il expose les raisons qu'il croit avoir de se plaindre, et prend les maîtres du logis pour juges de l'affront qu'il a reçu. L'un et l'autre blâment la violence de son procédé, mais ils ajoutent que, si l'excès du ressentiment pouvoit être justifié, ce seroit par un manque de parole réprouvé par toutes les loix de l'honneur.

— « Hé quoi ! répond le baron de Belp, on protège ici la cause du ravisseur de Clémence ! Abandonnée et trahie, c'est ma fille qu'on charge de reproche d'infidélité ; et c'est un sacrilège, c'est un parjure qui ose se plaindre de nous ! »

Ces mots sont un trait de lumière pour Grandson. « Perfide Gérard ! s'écrie-t-il, tu me punis bien de t'avoir laissé le vie et l'honneur... je vois tout maintenant ; hélas, vous avez cru vous venger d'un infidèle. O dieu... ! mais étoit-ce donc un rival qu'il falloit en croire ? »

Pour toute réponse, le baron de Belp présente à la dame de Monfaucou le billet fatal, en lui demandant si elle désavoue cet écrit.

(A suivre.)